



**Traitement de l'ordre du jour
Séance du Conseil communal
du mardi 08 octobre 2013
Saint-Cergue – La Cure
Législature 2011 – 2016**

le 08 octobre 2013, à 20h00

1. Préavis N°11/2013

Arrêté d'imposition 2014

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2014 tel que présenté**

Par : 33 voix pour
1 voix contre
4 abstentions

2. Préavis N° 12/2013

Demande de crédit de CHF 51'520.- destiné au remplacement et au prolongement d'un éclairage public le long du parking de la route d'Arzier jusqu'au chemin de la Prangine

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement et de prolongement d'un éclairage public le long du parking de la route d'Arzier jusqu'au chemin de la Prangine**
- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 51'520.-**
- **De financer ce montant par la trésorerie courante**
- **D'amortir l'investissement sur une durée de 10 ans**

Par : 38 voix pour
0 voix contre
0 abstentions

3. Préavis N° 13/2013

Demande de crédit de CHF 135'000.- destiné à la rénovation du chalet d'alpage de la St-Cergue

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation du chalet d'alpage de La Saint-Cergue**
- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 135'000.- faisant partie du plan des dépenses d'investissements de la législature 2011 - 2016**
- **De financer la totalité de ce montant par la trésorerie courante**
- **D'amortir l'investissement net sur une durée de 20 ans**

Par : 35 voix pour
0 voix contre
3 abstentions

4. Préavis N° 14/2013

Adoption du nouveau règlement communal du cimetière

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- **D'adopter le règlement communal sur le cimetière tel que présenté**

Par : **37** voix pour
0 voix contre
1 abstentions

5. Préavis N° 15/2013

Demande de crédit de CHF 160'000.- destiné à financer l'étude (avant-projet) pour la réalisation d'un bâtiment scolaire

LE CONSEIL COMMUNAL N'A PAS VOTE

- **D'autoriser la Municipalité à réaliser l'étude (avant-projet) pour la réalisation d'un bâtiment scolaire**
- **D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 160'000.- à cet effet**
- **De financer ce montant par la trésorerie courante**
- **D'amortir ce montant en une fois, au moment de la vente du bâtiment scolaire à l'AISGE**

Par :  voix pour
voix contre
abstentions

Le préavis a été retiré par la municipalité selon l'article 81 permettant de le faire avant qu'il soit mis au vote.

6. Election d'un membre à la Commission d'urbanisme

Est élu à la Commission de gestion, au 1^{er} tour : M. Benjamin Magnenat

Mme Christine Briacca	15 voix
M. Benjamin Magnenat	19 voix
	5 Blancs